

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. N° 299

DE LYON

Jedi 27 Octobre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publications Artistiques et Commerciales, 32, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique: RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS.
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 12
Autres départements... 6 fr. 12
Étranger (Union postale)... 9 fr. 16

FAITS DU JOUR

Le conseil de guerre de Paris a continué les débats de l'affaire Dautriche. L'audience a été consacrée à l'interrogatoire des inculpés.

Le cas du commandant Cugnet soulève une vive émotion dans les milieux politiques.

La délégation des groupes de gauche s'est réunie pour étudier la question de la séparation des Églises et de l'État.

Les pourparlers continuent entre l'Angleterre et la Russie, à propos de l'incident de Hull. L'émotion anglaise s'est singulièrement calmée.

L'amiral Rodjestvensky avait la preuve, dit-on, qu'une vingtaine d'officiers japonais étaient arrivés à Hull avec l'intention de torpiller l'escadre russe.

L'acclamé continue en Mandchourie. L'amiral Alexeïeff adresse aux troupes un ordre du jour dans lequel il annonce que Kouropatkine le remplace dans les fonctions de généralissime.

LE MUSÉE AUX MORTS

Nos musées de province contiennent bien des richesses trop peu connues. Le visiteur qui les traverse en consultant sa montre pour ne pas manquer l'heure du train ne sait pas découvrir le trésor régional qui leur donne tout leur prix. Il heurte des plaques de mauvaises copies de grands maîtres et s'irrite de ne rencontrer qu'imitation et banalité, quand, avec plus de soin, il finirait par trouver, dans quelque salle obscure, et parmi d'inutiles collections, le vieux saint de bois, le tableau de primitif, le chef-d'œuvre de ferronnerie, ou même les anciens costumes, les ornements ingénus qui demeurent les témoins des jours passés et les interprètes de la sensibilité d'autrefois.

Il est vrai que nos musées de province, plus encore que ceux de Paris, ignorent qu'il y a un monde au-delà de la beauté, et d'ailleurs, plus fiers de posséder la vie universelle qu'une humble vie locale, ils nous offrent aux bonnes places, sans pouvoir le ressusciter, le domaine public de l'homme et de la nature, et dissimulent sévèrement la spécialité du pays, la tradition particulière, c'est-à-dire ce qui risque de contenir encore réellement une parcelle vivante, — le petit coquillage où l'on entend tout le bruit de la mer.

Dependant je doute qu'aucun musée de France, exploré de fond en comble par l'archéologue le plus méticuleux, se trouve renfermer quelque chose de si singulier, de plus émouvant et de plus inconvenant tout à la fois que le musée d'Anney.

J'avais fait sans grand avantage le tour des salles, un peu étonné seulement d'en rencontrer plusieurs consacrées à l'ethnographie de l'Océanie, de la Chine ou du Sénégal, et une seule réservée aux souvenirs savoisians, costumes de jadis, antiques bannières, chaînes de cou terminées par des croix ou des courbes d'argent, serrures aux fleurs de jadis, panneaux de bois sculpté, etc. J'étais parvenu dans une longue galerie bordée de vitrines que la minéralogie et la zoologie occupaient, lorsque j'aperçus, à côté d'un magnifique aigle royal empalonné sur un rocher de carton, une sorte de sarcophage poussé en hauteur, dont le bois peint imitait sans art les veines du marbre.

Je m'approchai. C'était, derrière le verre, le plus bizarre assemblage qu'un cerveau dément pût imaginer, un mélange hétéroclite digne de réjouir les sorcières de Macbeth: un morceau de veste déchirée, un voile brun presque intact, un bout de corde cassée, une lanterne brisée, une poche de gilet, des lambeaux de chemise, un gigot de mouton presque noir et comme carbonisé, une aile et une cuisse de pigeon, la mâchoire supérieure d'un homme, un os de crâne humain, un ongle, enfin un pied admirablement conservé dans un bocal, si bien conservé que les testicules de la peau ne paraissaient pas altérés...

Je n'ai rien oublié dans mon énumération. Ces débris, ces restes humbles, inattendus et pénibles au regard, jusqu'en 1864, le glacier continu de rendre petit à petit ce qu'il avait vu. Ces lambeaux de vêtements, ces débris humbles étaient dans un tel état de conservation que leur découverte devenait terrifiante. On les voyait pris dans la glace avant de pouvoir les arracher. Une main crispée sur un bâton de montagne gardait les formes mêmes de la vie et cette souplesse qui fait prévoir le mouvement.

Le dépôt de quelques-uns de ces restes au musée d'Anney sert de témoignage scientifique au pouvoir des glaciers qui restituent intact ce qu'ils ont dérobé. Sont-ce là néanmoins des pièces de musée? C'est de crâne, cet ongle, cette mâchoire à laquelle manquent deux incisives qu'un Anglais trop enthousiaste cassa et vint pour les monter probablement en épingle de cravate, ce pied enroulé en épi, ce pied impressionnant, symbole d'alpinisme, — le glacier les a-t-il rendus à notre seule curiosité? Ces fragments ne sont point anonymes. Lorsque le fos-

soyeur souleva de sa bêche quelque crâne inconnu et le jette sans respect, il pousse son excuse dans l'oubli des hommes qui est une seconde mort. Mais les trois guides qui, le 20 août 1820, furent sacrifiés à l'obstination du docteur Hamel ne sont point encore des oubliés.

On leur a pas fait au cimetière de Chamoniex la faveur d'une tombe. Ce cimetière de Chamoniex dégage le genre d'émotion que l'on éprouve à visiter quelque champ de morts dans ces villages des côtes, le long de la mer. Là-bas, c'est, de ci de là, sur une croix, cette inscription: *Perdu en mer*. Ici, c'est le même genre d'indication: *Péri au mont Blanc*. Et pour nous faire comprendre le néant de l'homme devant les forces de la nature, un cimetière vaut tout de même mieux qu'un musée.

Henry BORDEAUX.

NOTES POLITIQUES

INTELLIGENTES RÉFORMES

M. Sigismond-Lacroix est un homme qui a consacré son intelligence, son ardeur et sa plume à combattre le *fantôme noir* du cléricalisme, pour parler comme M. Homais et son cousin germain M. Curlielin.

Cette lutte de tous les instants, donne, cela va sans dire, énormément de travail à M. Lacroix. Ses occupations sont telles que le malheureux n'a pas eu jusqu'ici le loisir de laisser son nom qui est comme une insulte permanente à la dignité humaine.

M. Lacroix est toujours sur le qui-vive. Tandis que son cerveau s'ingénie à faire naître l'idée qui écrasera à jamais les calottes, lui, reste en arrêt, les manches retroussées, la plume d'une main, un triangle de l'autre, prêt à bondir au devant de l'hydre que les lecteurs de M. Sigismond Lacroix (ceci pour lui être agréable), doivent s'imaginer semblable à la Bête apocalyptique.

C'est incontestablement un vieux lutteur; c'est même un lutteur bien vieux. Son esprit, par instant se brouille quelque peu, se trouble, et lui fait prendre pour des réalités, des choses dont la réalisation est encore dans le domaine de l'éventualité.

Et voilà M. Sigismond Lacroix qui, la séparation de l'Église et de l'État, étant, d'après lui, un événement accompli, s'occupe gravement de la question incontestablement urgente de la suppression des noms des saints du calendrier, et de la laïcisation des fêtes qui sont encore considérées comme légales.

Il est certain que ces deux réformes sont hérissées de difficultés et le Progrès qui les commentait gravement hier ne dissimulait pas que les ennemis de la Raison affectent de ricaner à l'idée qu'une révolution aussi profonde pourrait être accomplie.

Pour le calendrier cela serait assez simple. Il s'agirait de remplacer ces pauvres diables de saints qui ont cessé de plaire, par des fleurs, des planètes ou des légumes. Le public s'y habituerait facilement et principalement les cuisinières et les astronomes.

On avait bien songé à remplir le nouveau calendrier avec les noms des 365 hommes intégrés du régime, mais il eut fallu remonter vraiment trop loin, pour arriver à dégommer saint Sylvestre.

En ce qui concerne les fêtes, cela est plus épineux. Le peuple y est habitué de longue date, il faudra donc en créer de nouvelles, aux mêmes dates, aux mêmes jours, et le Progrès s'inquiète avec raison.

Il ne le dit pas, mais on devine que son avis est que les Français, malgré tout, ne verraient pas sans stupeur tirer un feu d'artifice le vendredi saint, ni les carrefours encombrés de bals publics la nuit de Noël.

Et le Progrès avoue n'être pas aussi pressé que M. Sigismond Lacroix (ceci pour lui faire plaisir). Il a raison, les temps ne sont point encore arrivés où le peuple sera suffisamment abruti pour prendre bénévolement la vessie anticléricale pour une lanterne, fut-elle vénitienne... — Léon BORDE.

INFORMATIONS

CHEZ LES SOCIALISTES

Paris, 26 octobre.

L'« unité socialiste » serait-elle en marche? Le Parti socialiste de France (guesdiste) adresse la note suivante au secrétaire du Parti socialiste français (jaurésistes).

Citoyen,

Le conseil central du Parti socialiste de France a appris avec joie que, décidés comme nous à mettre en pratique la résolution du congrès international d'Amsterdam, relative à l'unité, vous avez comme nous également proposé et voté la désignation d'une délégation de quinze membres.

Pour donner le plus rapidement possible satisfaction au vœu exprimé par l'Internationale tout entière, nous avons chargé des ce soir notre secrétaire de s'aboucher avec le secrétaire de votre parti, pour que les délégations soient nommées par les deux sections représentant la nationalité française à Amsterdam puissent se réunir au préalable dans le plus bref délai et aviser à faire leur place dans la commission d'unification aux autres éléments socialistes (organisations et fédérations autonomes).

Dans l'espérance d'une prompt réponse, recevez nos salutations socialistes.

Pour le conseil central,

Le secrétaire pour l'intérieur: Louis DEBRAY.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

La commission extraparlamentaire d'enquête sur la marine se réunit cet après-midi au ministère à trois heures. Elle entend l'amiral Bienaimé, ancien préfet maritime de Toulon, sur les incidents du *Sully*, au sujet de l'indiscipline et sur la question des effectifs.

L'ingénieur Maugars donnera des expli-

cations à la commission sur les sous-marins.

L'Embarras de M. Pelletan

Paris, 26 octobre.

M. Pelletan va-t-il faire honneur à sa signature? L'autre jour il écrivait, à l'étonnement général, qu'il révoquerait les commis et les ouvriers de l'arsenal de Brest qui, en dehors du service, outrageraient leurs chefs ou qui, les ayant déjà outragés, refuseraient de s'excuser.

Cette invitation à retirer leurs gros mots a été reçue avec le plus parfait mépris par les agents du syndicat de l'arsenal et surtout par un commis subalterne, le citoyen Goude. Ils refusèrent de se rétracter et même ils aggravèrent leur insolence en votant d'ironiques félicitations au « ministre réformateur ».

L'amiral Mallarmé, dont la mansuétude est pourtant si grande, n'a pas voulu laisser tant d'insolence sans punition. Il a demandé au ministre la révocation du commis Goude.

Que va faire M. Pelletan? D'un côté, il y a un amiral; de l'autre, un pilier de réunions publiques.

Mais ce digne citoyen entrerait, il y a une quinzaine de jours, dans une salle de banquet, à Brest même, au bras, au propre bras de M. Tissier.

M. Pelletan se demande si un amiral vaut qu'on fasse de la peine à un ami de son cher ami Tissier.

Entre Goude et Mallarmé le ministre hésite.

Brest, 26 octobre.

Le vice-amiral Mallarmé, préfet maritime, ne recevant pas de réponse de M. Pelletan, au sujet de la demande d'un conseil d'enquête pour juger le commis du port Goude, qui a écrit plusieurs fois publiquement aux autorités maritimes, a envoyé hier soir au ministre une demande pour être relevé immédiatement de son commandement.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Deuxième audience. Les Interrogatoires. — Incidents.

L'audience est ouverte à midi et demi. Le rapporteur fait observer que le rapport a été publié par les journaux avec les conclusions du commissaire du gouvernement et qu'on a attribué cette publication à une communication de sa part, assertion contre laquelle il proteste vivement.

La défense dit que cette publication a bien été faite, mais qu'il est inexact de dire que le rapporteur soit en cause. C'est un fait qui se produit dans toutes les questions d'assises.

EXPLICATIONS DE M. DAUTRICHE

Ce court incident clos, le capitaine Dautriche demande à s'expliquer sur les questions posées hier.

C'est le 14 août que la question des 25.000 fr. et du prélèvement à la réserve s'est présentée, dit M. Dautriche. Ce jour-là, nous avions 49.000 francs en caisse. Si je donne 25.000 francs, reste 24.000 francs. Pour aller faire tout le monde à 20.000 francs. La différence n'est pas grande. Nous pouvions nous trouver à court.

D'ailleurs, si on avait pris les 20.000 fr., il ne serait resté que 6.000 fr., en attendant le nouveau chèque.

Donc, dit le président, cette dépense a été faite en connaissance de cause.

Oui, il y a, ajoute M. Dautriche, la question des clés: il y a un plan des locaux, comme vous pouvez voir, le coffre-fort est chez le chef de service.

Le coffre contenait à la fois la caisse et la réserve. Le chef et moi avions chacun une clé. La réserve était dans un portefeuille, la caisse dans un coffre. Quant j'avais à prendre de l'argent, je le faisais sous les yeux du chef de service. On notait sur une fiche, puis ensuite sur un carnet.

Le président, reprenant la suite de l'interrogatoire de M. Dautriche, lui fait observer qu'il n'a pas à justifier de l'emploi des 25.000 francs, celui-ci étant couvert par le reçu Mareschal, mais il signale l'irrégularité de l'opération du prélèvement des 20.000 francs.

Sur une observation du président, M. Dautriche ajoute qu'il n'avait pas attaché d'importance au gratage qu'il avait fait sur un registre qui lui était personnel.

« J'avais voulu dissimuler, dit-il, je m'y serais pris plus adroitement. »

Lecture est donnée de la déposition de M. Dautriche devant le procureur général Baudouin. On donne ensuite lecture d'une lettre de M. Dautriche au capitaine François, en date du 15 mai et dans laquelle il dit que l'entrevue a bien eu lieu à Zurich et que 25.000 fr. ont bien été versés à Austerlitz, dont 20.000 fr. en billets de banque allemands, pris sur la réserve le 17 mai.

Le capitaine François rapporte la déposition faite à M. Laurent Athalin, disant qu'il n'a jamais eu connaissance de l'affaire Austerlitz, mais que les inscriptions du registre montraient qu'un document avait bien été payé 25.000 fr. Il ajoutait que, s'il ne se souvenait pas de cette affaire, d'autres s'en souviendraient.

Lecture est donnée d'une lettre écrite par M. Dautriche au capitaine François, lettre dans laquelle l'archiviste expliquait sa déposition devant M. Athalin, ainsi que de la réponse faite par le capitaine François:

D. — Voulez-vous vous expliquer sur cette lettre, qui paraît établir un contact entre le capitaine François et vous. Expliquez-vous à fond sur ce point.

R. — C'est un sentiment de curiosité qui m'a amené à demander au capitaine François des explications à propos d'Austerlitz. C'est par un simple sentiment de curiosité.

L'audience est suspendue une demi-heure.

INTERROGATOIRE DU CAPITAINE MARESCHAL

À la reprise, le général Bertin procède à l'interrogatoire du capitaine Mareschal, après la lecture de la déposition de ce dernier devant M. Athalin.

D. — L'absence de reçu n'est pas grave. Il y a des agents qui n'en donnent pas. M. Dautriche ne l'a pas vu. Existe-t-il ou n'existe-t-il pas?

R. — J'ai l'impression très nette que j'ai pris un reçu.

D. — Co quel y a de grave, c'est que personne n'a vu ce reçu.

R. — La première fois que j'ai été interrogé par M. Athalin, j'avais oublié tout cela. Aussi ai-je commis des inexactitudes. Quelques jours après, j'ai rassemblé mes souvenirs et j'ai pu rectifier ce que j'avais dit. Le colonel Rollin m'avait accompagné, je me suis informé près de lui. Nous nous sommes souvenus avoir dépensé une grosse somme sans nous rappeler le chiffre exact. À partir de ce moment, je n'ai pas varié. Mes souvenirs revenaient plus nets et plus précis.

D. — C'est étrange que vous n'avez pas gardé le souvenir d'une si forte somme.

R. — Il n'est pas possible que des sommes importantes, une fois 10.000 francs.

D. — Une somme de 25.000 francs, cela fait époque.

R. — Cela peut paraître étrange, mais c'est la vérité.

Le président demande au capitaine Mareschal de faire l'historique de ses relations avec Austerlitz. Avec un accent de sincérité qui produit une grosse émotion dans l'auditoire, le capitaine Mareschal fait très clairement et historiquement, duquel il résulte surabondamment que le capitaine Mareschal a été en relations fréquentes avec Austerlitz.

L'accusé promet au conseil de guerre d'être encore plus catégorique à l'audience de huis-clos, où il pourra tout dire. « Ne dites rien de ce que j'ai dit », observe le président.

Le capitaine Mareschal raconte sa première entrevue avec Austerlitz, à la suite d'une lettre et de documents que celui-ci avait envoyés au deuxième bureau. Il prouve l'existence d'Austerlitz, ses exigences d'argent et l'importance des documents qu'il livrait: « En juin, je lui ai écrit: Je vous apporterai vingt ou trente mille francs. La lettre se trouve au dossier. C'est au mois de juillet également que j'ai reçu des lettres où il me demandait soixante mille francs. »

Et lui, le capitaine Mareschal proteste contre une prétention de l'accusation, qui veut voir dix mille francs, de toute évidence, il y a soixante mille francs.

La défense remet au conseil des caques des chiffres qu'il s'agit de comparer.

D. — Une autre entrevue eut lieu avec Austerlitz, en août 1897?

R. — Ce jour-là l'accusation dit que j'ai acheté deux documents dont l'un a été retenu, or j'ai acheté onze documents.

D. — La S. R. les a évalués combien?

R. — Elle les a évalués à 2.000 à 4.000 fr. pour un des documents, mais cela dépendait du moment. En 1899, ils valaient davantage. D'ailleurs, je savais payer plus que la valeur. J'étais fasciné par un document de premier ordre qui me promettait.

Je me disais: il faut payer ses dettes pour qu'il reste avec nous. Enfin le service était désorganisé.

D. — Pourquoi?

R. — Parce qu'il était question de le faire passer à la Sûreté générale et que le procès de Rennes avait refroidi les agents.

Le lieutenant-colonel Rabier provoquait un incident. Il se plaint que les caques remis au conseil ne lui ont pas été communiqués.

M. Henry Bonnet répond avec une assez légitime vivacité que les caques ont été scrupuleusement pris sur les pièces des lettres d'Austerlitz qui sont au dossier.

Le président déclare l'incident clos.

L'interrogatoire se poursuit. Il est question de la masse noire. L'existence de la masse noire constituée par le colonel Henry fut révélée par Gribelin, en juillet dernier.

Le capitaine Mareschal déclare qu'il en a fait l'interrogatoire. Or, il en a parlé à Gribelin en a parlé le moins, et il a affirmé que la masse noire lui avait fourni, lors du paiement de 10.000 francs, 4.000 francs pour compléter les 6.000 francs sur le service courant.

Le 7 juillet, le capitaine ne dit rien de la masse noire. Le 9 juillet, Gribelin révèle la masse noire et c'est le 19 juillet que l'accusé a donné pour la première fois cette explication, la masse noire lui complétant sans aucun paiement de 10.000 francs à Austerlitz. Il est donc notoire de ces dépositions.

Après cette lecture, la séance est levée à trois heures cinquante et renvoyée à demain.

L'AFFAIRE CUGNET

LE SCRUTIN SUR L'INTERPELLATION MONTEBELLO

Paris, 26 octobre.

Le scrutin important d'hier a eu lieu sur la jonction de l'interpellation de M. de Montebello aux autres interpellations adressées au ministre de la guerre; 297 voix se sont prononcées pour la jonction, 251 votèrent la discussion immédiate.

Parmi les deux cent cinquante et un, on relève les noms de quelques dissidents. Ce sont: MM. Arago, Astier, Baudin, Cardon, Cauvin, Cazeaux-Cazalet, Ch. Bos, Chauvet, Collin, Denéchau, Dormoy, Doumer, Durand, Beaumetz, Durand, Dussuel, Holtz, Hubbard, Klotz, de Lanessan, Lockroy, Marlet, Millerand, Mirman, Noulens, Vazeille.

Les onze députés qui n'ont pas pris part au vote sont MM. Babaud-Lacroze, Barthou, Brisson, Calliaux, Delombre, Fould, Leygues, Mulac, Ozun et Robert Surcouf. Vingt-six députés étaient absents.

M. Vigoureux est donc définitivement passé à l'ennemi, car il a voté avec la majorité. M. Surcouf, cette fois, s'est abstenu. M. Fabre a voté avec l'opposition.

LE MYSTÉRIEUX DOCUMENT

D'après un bruit qui a couru avec persistance, le fameux document dont M. Gauthier de Clagny a menacé le ministre de la guerre ne serait autre qu'une lettre du général André dictant d'avance les résultats de leurs constatations aux médecins chargés de faire une enquête sur l'état mental du commandant Cugnet.

Nous n'enregistrons, bien entendu, cette information que sous les plus expresses réserves. Elle paraît être le résultat plutôt de suppositions vraisemblables que de confidences faites par le détenteur du document, M. Archédeco.

L'Incident anglo-russe

L'impression en Angleterre. — Échange de notes entre les deux gouvernements. — Un bruit grave. — Officiers japonais à Hull. — Le rapport de l'amiral.

CE QU'ON DIT EN ANGLETERRE

Londres, 26 octobre.

En général, les journaux de ce matin se déclarent satisfaits du télégramme de regrets adressé par le czar au roi Édouard, mais ils veulent des excuses nationales émanant du gouvernement russe et des réparations immédiates. Ils disent que tout retard pourrait être fatal, car l'opinion publique ne se contente qu'avec difficulté.

Cette thèse est développée avec plus ou moins de violence. Toutefois, le ton de la majorité des journaux est plus mesuré qu'hier.

L'incident de Hull continue à faire verser beaucoup d'encre, mais, disons tout de suite qu'il semble être en pleine voie d'arrangement. Le gouvernement anglais, se basant uniquement sur les explications de ses pêcheurs, a adressé à Saint-Petersbourg une note précise. Il réclame des excuses et une indemnité. Il demande qu'une enquête soit faite dans le plus bref délai et qu'elle soit suivie de sanction.

Sans attendre cette mise en demeure, l'empereur Nicolas, avec une franchise qui a été hautement appréciée dans les milieux diplomatiques anglais, a adressé au roi le message dont nous parlons plus haut, dans lequel il exprime ses profonds regrets et son intention d'accorder toutes les réparations légitimes, si ses marins se sont malheureusement en leur tort. Or, aucun rapport de l'amiral Rodjestvensky n'a encore été reçu. Nous pouvons dire qu'il est d'autant plus impatiemment attendu qu'il permettra au cabinet de Petersbourg de liquider cette déplorable affaire et peut-être même d'invoyer en même temps, en faveur des officiers de marine coupables, quelque circonstance atténuante encore insoupçonnée. Et si les explications éventuelles du commandant de l'escadre russe sont appelées à atténuer dans quelque mesure la gravité de l'acte dont il s'agit, on ne comprend point les avis agressifs et le ton comminatoire de certaines personnalités anglaises et de quelques journaux chauvins, dont les déclarations provoquent plutôt des sourires que de la terreur.

ENCORE LE CANON

Londres, 26 octobre.

Le correspondant du *Daily Chronicle* à Portsmouth télégraphie à la date du 24 octobre:

« Des coups de canon ont été entendus au loin, ce soir, à huit heures et quart, à dix heures et à dix heures et demi, à dix heures et demi. Un projecteur électrique était allumé, contre l'ordinaire, dans le port et fonctionnait à intervalles irréguliers. Vers minuit, un remorqueur de l'Amirauté est sorti du port.

« On croit que les détonations entendues, qui avaient d'abord soulevé une émotion assez vive, venaient des signaux échangés par les navires de la flotte russe. »

UN BRUIT ÉTRANGE. — OFFICIERS JAPONAIS DÉBARQUÉS À HULL

Saint-Petersbourg, 26 octobre.

Le bruit se répand qu'un bateau parti d'un port allemand et se rendant à Saint-Louis, au Sénégal, aurait fait escale à Hull, pour y déposer une vingtaine d'officiers japonais, qu'il avait à son bord.

Ces faits se seraient passés il y a une dizaine de jours. La Russie aurait envoyé l'amiral Rodjestvensky qui, voyant des bateaux de pêche, aurait constaté à bord la présence des Japonais. C'est alors qu'il a résolu de faire feu sur la flottille.

LA PRESSE RUSSE

Saint-Petersbourg, 26 octobre.

Ce matin le *Journal de Saint-Petersbourg* publie un article sur l'incident de la mer du Nord.

« Nous parlons, dit notre confrère russe, de circonstances malheureuses et certes, au point de vue moral, un événement comme celui qui vient de se produire est un malheur russe, autant qu'un malheur anglais.

« La nation russe est obligée de transporter ses marins à 20.000 kilomètres à travers les océans et, lorsque son énergie tout entière soutient cet effort, lorsque les soucis les plus austères et les préoccupations les plus graves sont soulevés par ce travail gigantesque, à ce moment critique, le hasard vient à frapper du profond chagrin que ressent tout homme d'honneur quand sa balle ou son épée, dirigées vers un ennemi armé de pied en cap, vont frapper inopinément les poitrines découvertes de personnes absolument désarmées. »

La direction du *Journal de Saint-Petersbourg* invite le public russe à manifester ses sympathies pour les victimes de la flottille de pêche de Hull et ouvre une souscription, en tète de laquelle elle s'inscrit pour 50 roubles.

L'ÉTAT DES ESPRITS À LONDRES

Londres, 26 octobre.

Le télégramme du czar a beaucoup calmé l'agitation des premières heures.

Dans les milieux politiques, on croit à la solution prochaine et pacifique de l'incident.

On est convaincu que l'Angleterre ne cherchera pas à profiter de la situation pour retarder l'arrivée de l'escadre sur le théâtre des opérations.

Le bruit se répand que le Foreign-Office vient de recevoir d'importantes communications du gouvernement russe.

LES RESPONSABILITÉS

Londres, 26 octobre.

Suivant une information de l'ambassade d'Angleterre, l'amiral Rodjestvensky ne dirigera pas la partie de l'escadre responsable de l'incident, le czar ayant divisé la flotte en deux parties.

C'est un des lieutenants de Rodjestvensky qui serait dès lors responsable.

UNE DÉCLARATION DE L'AMIRAL RODJESTVENSKY

Saint-Petersbourg, 26 octobre.

À l'Amirauté, on dit qu'au moment de son départ, l'amiral Rodjestvensky avait

déclaré qu'il ne toucherait pas terre avant d'avoir atteint l'Afrique.

Dans ces conditions, on espère que toutes les demandes anglaises étant accordées en principe, l'opinion publique en Angleterre se calmera et attendra patiemment le moment où l'enquête sera possible.

L'INTRANSIGEANCE DES ARMATEURS ECOSSAIS. Londres, 26 octobre.

L'association des propriétaires de navires d'Ecosse a envoyé une communication à lord Lansdowne lui signalant que la flotte de la Baltique est un danger pour chaque navire battant pavillon anglais.

Elle exprime l'opinion que le gouvernement de Sa Majesté devra examiner sérieusement la question de forcer l'escadre de la Baltique à retourner à son port de départ, qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

LES PRECAUTIONS ANGLAISES. Londres, 26 octobre.

Pour la première fois depuis la nouvelle de l'incident, il y a aujourd'hui, des signes de préparation assez extraordinaires, à Portsmouth. Des ordres ont été reçus ce matin pour certains navires de la réserve soient mis immédiatement en état de prendre la mer.

Les croiseurs commissionnés, qui comprennent le *Drake*, l'*Eclipse* et le *Terrible*, ont reçu l'ordre de se tenir prêts au premier avis. L'*Eclipse*, qui est récemment revenue de son service à l'étranger, s'est approvisionnée de nouvelles munitions.

A LA POURSUITE DE L'AMIRAL RUSSE. Paris, 26 octobre.

On mande de Brest que, d'après le bruit qui court, l'escadre russe s'arrêterait quelques heures en rade. Un courrier assez volumineux est arrivé aujourd'hui, au consulat de Russie, pour la deuxième escadre du Pacifique. Le consul a reçu plusieurs télégrammes confidentiels.

Une dépêche de Vigo annonce, d'autre part, qu'un télégramme chiffré est arrivé dans cette ville pour l'amiral Rodjestvensky.

LA GUERRE Russo-Japonaise

L'accalmie continue. — Ordre du jour d'Alexeïeff. — A Port-Arthur.

L'accalmie continue. Saint-Petersbourg, 26 octobre.

On télégraphie de Moukden, à la date du 25, que l'accalmie continue sur le théâtre de la guerre. Les armées sont très près l'une de l'autre, mais elles se fortifient sur leurs positions.

De temps à autre, quelques salves d'artillerie sont échangées des deux côtés. Le feu des Japonais est un peu plus vif à la fin du jour, parce que le soleil couchant éclaire mieux nos positions. Notre cavalerie continue à faire des reconnaissances pour inquiéter l'ennemi.

La nomination du général Kouroupatkine comme seul commandant en chef excite un vif enthousiasme dans l'armée, qui voit dans cette mesure une nouvelle marque de la bienveillance impériale.

L'Ordre du Jour d'Alexeïeff. Saint-Petersbourg, 26 octobre.

Une dépêche de Kharbine, 25 octobre, donne le texte de l'ordre du jour du lieutenant de l'empereur.

« Sa Majesté, dit le vice-roi, a daigné, le 23 octobre, accéder à ma demande de me démettre des fonctions de commandant en chef et elle a nommé le général Kouroupatkine commandant en chef de toutes les forces de terre russes en Extrême-Orient, en me laissant le poste de son lieutenant dans cette région.

« Sa Majesté a bien voulu à cette occasion m'adresser ses félicitations sincères pour la peine que je me suis donnée à former le corps des troupes de maintenance et à les concentrer dans le rayon des opérations militaires et pour la direction supérieure que j'ai imprimée à nos forces combattantes en Extrême-Orient. En portant à la connaissance des troupes de terre et de mer et des habitants du territoire d'Extrême-Orient la volonté et la gracieuse marque d'intérêt de notre souverain le czar, je considère de mon devoir de remercier chaleureusement les glorieuses troupes de nos ordres qui ont pris une part active aux opérations de la guerre, pour leur véritable esprit de sacrifice qu'elles ont montré dans le service et pour les nombreux actes héroïques qui les ont distinguées.

« J'adresse mes sincères remerciements, aussi bien aux soldats de ces troupes qu'à leurs chefs de tous grades et aussi aux corps qui sont encore en face de l'ennemi, pour leur énergie inépuisable dans une situation difficile. Je serai toujours fier d'avoir pu compter l'honneur de leur service et de continuer à assurer la direction supérieure de ces glorieuses troupes, qui ont ajouté de nouveaux lauriers à leurs drapeaux.

« J'ai toujours l'inébranlable conviction qu'avec l'aide de Dieu, les troupes russes triompheront de notre redoutable ennemi, pour la plus grande gloire du czar et pour l'avantage de notre chère patrie. »

Trahison d'un Amiral japonais

On télégraphie de Tokio au Daily Express.

On dit maintenant que la perte du *Hitchi-Maru* et les dommages subis par le *Sado-Maru* sont dus à la trahison d'un amiral japonais qui aurait vendu à la Russie, pour 300,000 francs, des informations permettant à l'escadre de Vladivostok de couler les deux transports, peu après leur départ de Modji.

L'amiral, convaincu de trahison, a été mis à mort par les officiers de l'état-major de la marine qui, après l'avoir déshabillé, l'ont frappé jusqu'à ce mort s'ensuivit.

Vapeur allemand avarié par une Mine. Ver-Hai-Wei, 26 octobre.

Le vapeur allemand *Kashing*, allant de Chéou à Shanghai, est entré dans le port de Chéou à cinq heures du matin. Il annonce que, le 25 à minuit, il a heurté une mine flottante. Le navire a été sérieusement endommagé. Un indigène a été tué. Un autre a disparu. Trois autres ont été blessés.

Le Siège de Port-Arthur. Londres, 26 octobre.

Plusieurs journaux publient la dépêche suivante, datée de Ché-Fou, 25 octobre : « Des Chinois, arrivés ce matin dans une jonque, après avoir quitté Dalny, le 23, disent que l'on s'est vigoureusement battu, les 21 et 22, du côté de Port-Arthur. »

Saint-Petersbourg, 26 octobre.

On mande de Vladivostok, 26 octobre, au *Birgavia* *Viedomosti*.

Suivant des communications reçues de Port-Arthur, les défenseurs de la forteresse sont convaincus que la place peut tenir longtemps encore. Le comité de subsistance dit qu'il peut disposer de quantités suffisantes de conserves dont le stock est à peine entamé.

« Toute la population coréenne du territoire de l'Amour est calme. Le nombre des élèves dans les écoles de missions et les cours coréens n'a pas diminué, sauf à Vladivostok. »

Londres, 26 octobre.

D'après une dépêche de Port-Arthur 22 octobre, reçue par In-Kéou, 24 octobre, la place est si puissamment fortifiée qu'il faudrait 100,000 hommes pour s'en emparer et que les Japonais devront s'estimer heureux s'ils ne sacrifient pas plus de 300,000 hommes pour la prendre, car la garnison, bien qu'affaiblie et épuisée, peut défendre la position sans subir de grosses pertes.

LA SÉPARATION

A la délégation des gauches. Paris, 26 octobre.

La délégation des groupes de gauche s'est réunie à deux heures sous la présidence de M. Sarrien.

La réunion avait pour but d'examiner les motions votées par la Gauche radicale et l'Union démocratique, tendant à inviter le gouvernement à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi spécial sur la séparation des Eglises et de l'Etat. La délégation n'a pas duré moins de deux heures et quart. Elle a été très mouvementée.

Les délégués de l'Union démocratique ont déclaré que la décision de M. Combes de se présenter samedi devant la commission de séparation avec un texte précis ne leur donnait pas satisfaction, qu'ils voulaient un projet en bonne et due forme, délibéré en conseil des ministres et signé du président de la République.

« Nous comprenons votre tactique, a interrompu M. de Pressensac. Vous espérez que l'Elysée refusera de signer. »

M. Barthou a repris la thèse défendue par lui, l'autre jour, à la réunion de l'Union démocratique. Il se fit loyal et prudent de consulter les électeurs avant d'accomplir cette réforme.

M. Caillaux, au contraire, s'est déclaré nettement partisan de la séparation immédiate, mais il veut que la discussion s'engage sur un projet du gouvernement.

MM. Berteaux, Bienvu-Martin, Briand et de Pressensac ont défendu la procédure adoptée par M. Combes, qu'ils considèrent comme la plus simple et la plus rapide. D'après eux, ce sera un véritable projet de loi en vingtaine d'articles, qu'apportera le gouvernement à la commission, mais la plupart de ces articles seront empruntés au projet élaboré par la commission.

Finalement, par 12 voix contre 8, la délégation a suris à statuer jusqu'à ce que tous les groupes de la majorité aient fait connaître séparément leur avis. Les meneurs de la majorité considèrent cette décision comme une première victoire. Ils craignent de se heurter à une opposition irrédoublable de l'Union démocratique et ils ont été agréablement surpris de constater que messieurs les modérés du Bloc ne refusent pas de discuter et de négocier. « Leur capitulation est certaine », a conclu M. de Pressensac, en racontant dans les couloirs cette longue discussion.

Le Comité radical chez M. Combes. On nous communique la note suivante : « M. Combes a reçu ce matin le bureau du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste. Répondant à M. Berteaux, qui résumait les vœux du Congrès de Toulouse, M. Combes a déclaré que le gouvernement ne négligerait rien pour réaliser, cette année, la réduction du service militaire à deux ans.

« M. Combes a ajouté que la séparation

des Eglises et de l'Etat pouvait être considérée comme prochaine. »

La Mission secrète de M. de Courcel. M. Julien de Narfon assure que M. de Courcel, ex-secrétaire de l'ambassade française auprès du Vatican, est parti ou va partir pour Rome, avec une double mission, l'une officielle, qui consistera à donner quelques soins administratifs aux pieux établissements français de la Ville-Eternelle, qui souffrent de la rupture des relations diplomatiques; l'autre, secrète, et infiniment plus intéressante, qui marque un recul très net de M. Combes dans sa lutte contre le Saint-Siège.

« M. de Courcel, écrit-il dans le *Gaulois*, est chargé secrètement, très secrètement, d'obtenir du Vatican l'adhésion jusqu'ici vainement sollicitée aux nominations épiscopales décidées *in vacante* en conseil des ministres. Ce serait là, pour M. Combes, un succès considérable, si l'on songe qu'il n'en a eu aucun depuis le pont de la Ville-Eternelle, qui souffrent de la rupture des relations diplomatiques; l'autre, secrète, et infiniment plus intéressante, qui marque un recul très net de M. Combes dans sa lutte contre le Saint-Siège.

« Aussi, n'hésitera-t-il pas à faire entendre au Pape, par la voix autorisée de M. de Courcel, en admettant que le Saint-Siège daigne prêter l'oreille à cette voix, qu'il consent à céder la-dessus, au moins en indiquant pour quelles raisons positives il refuse d'accéder aux choix ministériels, on pourrait sans doute procéder dans un esprit de plus large conciliation à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et qui sait ? peut-être même ajourner indéfiniment le redoutable débat.

« La mission secrète de M. de Courcel éclaire d'un jour assez vif certaines hésitations ou certains ménagements que les entraîneurs du président du conseil ont pu relever dans l'attitude de ce dernier, depuis le fameux discours d'Auxerre. La mission secrète de M. de Courcel a été déterminée en dernier lieu par une conversation, nous dirions mieux : par une dispute entre le ministre et le directeur général des cultes. »

LE BUDGET DE L'AGRICULTURE

Paris, 26 octobre.

On distribuera demain à la Chambre le rapport de M. Klotz sur le budget de l'agriculture.

Il comprend trois parties. Dans la première, relative aux considérations générales, M. Klotz s'attache à définir les charges qui pèsent spécialement sur la terre. Le budget de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie, des taxes assimilées et des impôts communaux des droits de mutation, il résulte que la terre paie en moyenne 42 fr. 80 0/0 de son revenu et que la charge annuelle qui pèse sur chaque cultivateur peut être évaluée à 138 fr. 31, alors qu'elle ne s'élevait qu'à 91 fr. 31 pour les autres contribuables.

M. Klotz se livre à une étude du régime protecteur de 1892. M. Klotz dit que le régime de protection a donné au pays la stabilité en matière douanière, qu'il a eu pour résultat d'augmenter de 740 millions, soit 20 0/0 environ, le chiffre de nos exportations, en 1903; par rapport au chiffre de 1892 et que, d'autre part, il n'a pas été une cause de cherté des denrées nécessaires à la vie; mais ce régime de protection ne donne pas encore tous les résultats que l'on est en droit d'attendre, ajoute M. Klotz, car il est faussé par l'excessivité des tarifs de transport, ainsi que par l'agiotage et la fraude.

Il demande donc l'abaissement de ces tarifs et une législation répressive de l'agiotage et de la fraude.

En terminant, M. Klotz examine les réformes qui pourraient alléger les charges trop lourdes qui pèsent sur la terre, telles que la réforme de l'impôt direct, la réduction du cadastre, la diminution des petites mutations à titre onéreux, le développement de l'assurance mutuelle, du crédit agricole mutuel, l'institution du Homestead.

Dans la seconde partie de son rapport, M. Klotz étudie la situation financière du ministère de l'agriculture.

Le projet de budget pour 1905, adopté par la commission du budget, présente une économie de 149,736 fr. sur le budget voté par l'Assemblée en 1904 et une réduction de 223,912 fr. par rapport au crédit demandé par le gouvernement.

Enfin, dans la troisième partie, c'est-à-dire les annexes, M. Klotz donne le relevé des principales mesures administratives et législatives prises en faveur de l'agriculture, de 1874 à 1904, et présente la situation économique et agricole actuelle de la France par régions. Il relève les différents projets et propositions de loi concernant l'agriculture dont sont saisis la Chambre des députés et le Sénat, ainsi que les principaux vœux émis dans leur dernière session par les conseils généraux et par les syndicats agricoles.

UN CHANSONNIER

PAUL DELMET

Ce pauvre Paul Delmet qui vient de mourir, n'était pas seulement un compositeur de talent, c'était aussi un excellent homme, qui ne comptait dans Montmartre, ce Paris surélevé, suivant l'expression d'André Gill — que de solides amitiés. Il était arrivé de province, comme tout Parisien qui se respecte, et il y a une vingtaine d'années, pour y chercher la célébrité et la fortune.

Plus tard, la célébrité lui accorda ses grâces; mais la fortune lui refusa toujours

ses faveurs. On ne peut pas tout avoir. Il courait alors le cadet comme professeur de piano, déjeunant parfois d'une espérance et d'un souper d'un souvenir, quand Salls, le grand Salls, l'unique Salls, eut l'idée de créer à Montmartre un cabaret artistique, le Chat-Noir, où les compositeurs et les poètes faisaient entendre leurs œuvres.

Le cabaret devint célèbre. Paul Delmet, qui avait fait, alla un soir frapper à la porte de Salls, qui avait du cœur. Cette porte lui fut ouverte toute grande et il entra, sur le théâtre célèbre de la rue Victor-Massé, où M. Emile Goudeau et M. Maurice Donnay, tous deux débutants, y faisaient applaudir, le premier, ses poésies réalistes; le second, ses chansons ironiques, il apparut, un soir, tout tremblant; c'est qu'il allait livrer une bataille — la bataille de la vie.

Comment ses romances sentimentales de l'école de Paul Henrion seraient-elles accueillies? Si le public allait se fâcher et reconduire avec les honneurs qui lui étaient dus l'impertinent qui avait l'audace de l'émouvoir? C'en serait fait de lui. Et Salls, qui l'attendait au logis, où l'âtre était souvent sans feu et la table sans pain. Mais lui n'est insensible au talent et Paul Delmet ne était pétrifié. Son début fut triomphal. Dès lors, il n'eut plus le souci de la vie quotidienne; son pain lui était assuré.

Le succès du cabaret Salls fit naître la concurrence. Le contraire eût été surprenant et Henri Montmartre eût été véritablement agoguette, un sorte de pays de la chanson. On y applaudit tour à tour Xavier Privas, Numa Blés, Jules Moy, Lemerle, Dominique Bonnard, Marcel Legay, Mévisto, Bruant, Hyppa, Fursy, Millanvoje; je ne parle ici que des plus célèbres et j'en oublie certainement.

Pendant plus de quinze ans, Paris, qui est fidèle à ses idoles, monta chaque soir à Montmartre. Il y monta encore; mais il ne s'arrêta plus qu'à quelques cabarets que je ne veux pas nommer pour ne pas déshonorer les autres. Paul Delmet fut toujours un passionné de Montmartre. Il y passait toute sa vie, ne descendant dans Paris qu'à s'en abstenant que lorsqu'une nécessité impérieuse l'y obligeait.

Il occupait rue Lallier un modeste appartement, dont le salon était encombré de toiles, la plupart sans cadres et que lui avaient offerts de jeunes peintres montmartrois que quette la gloire.

Chaque après-midi, avant son dîner, il allait passer une heure ou deux au café de l'Hermitage, sur le boulevard de Clichy, où il faisait une partie de dominos à quatre, avec pour partenaire son vieux ami Millanvoje, le délicat poète du *Dîner de Pierrot*. Ces parties faisaient la grande joie de l'Hermitage. Paul Delmet était d'une myopie excessive, se trompait souvent dans son jeu et posait communément un double quart quand un cinq ou un six lui était demandé. C'était alors une discussion mouvementée, qui dégénérait souvent en querelle.

Un soir que les paroles avaient été aigres, Paul Delmet se leva tout pâle et dit à Millanvoje : — Il faut que tout ait une fin; demain je vous enverrai mes témoins.

C'est entendu, nous nous battons, riposta sérieusement Millanvoje; mais à une condition : c'est que, sur le terrain, tu retireras ton épée.

Paul Delmet réfléchit un instant, puis rajustant ce pince-nez, sans lequel il lui était impossible de voir à deux pas : — En ce cas, dit-il, j'aime mieux te faire des excuses.

Pauvre Paul Delmet! Montmartre n'applaudira plus, hélas! Mais Montmartre se consolera de la perte de son chansonnier en fredonnant les refrains de ses jolies chansons : *les Stances à Manon*, *les Petits Pavés* et la *Brunette aux yeux doux*.

L'empoisonneuse de Saint-Clair

Une Affaire célèbre. — Triple empoisonnement. — Aux assises. Auch, 26 octobre.

C'est aujourd'hui que s'ouvre devant la cour d'assises du Gers les débats relatifs au triple empoisonnement dont est accusée Mme Galtié, femme du juge de paix de Saint-Clair, qui fut sa première victime.

Nos lecteurs connaissent en détails les faits reprochés à l'accusée. L'acte d'accusation n'apprend rien de nouveau à onze heures précises. Vers le milieu de la nuit, assisté de MM. Rollis et Dagassan, juges au tribunal civil.

On remarque beaucoup l'attitude fièvre et hantise de Mme Galtié, qui ne semble pas se rendre un compte exact de tout ce qui se passe autour d'elle, pas plus que des terribles accusations dont elle est l'objet.

On procéda aussitôt à l'appel des témoins, qui sont au nombre de quarante-huit. Les principaux sont des médecins qui furent chargés d'enquêter sur les divers empoisonnements et sur l'état mental de l'accusée.

Le greffier procéda ensuite à la lecture de l'acte d'accusation, aux termes duquel la nommée Rachel Dupont, veuve Galtié, est accusée d'avoir :

1° Depuis moins de dix ans et notamment le 18 décembre 1900, à Saint-Clair, volontairement mis le feu à une maison appartenant à la dame Larrieu mère;

2° Dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, soustrait frauduleusement une certaine quantité de bijoux au préjudice de Mme Larrieu, belle-fille de la précédente;

3° Depuis moins de dix ans, et notamment dans le courant de l'année 1902, à Saint-Clair, attenté à la vie de Gaston Galtié, son mari, par l'effet de substances pouvant donner la mort et qui l'ont effectivement donné;

4° A Casseneuil, depuis moins de dix ans et notamment dans le courant de mois de janvier 1903, attenté à la vie de Catherine Marlot, sa grand-mère, par l'effet de substances pouvant donner la mort et qui l'ont effectivement donné.

5° A Saint-Clair, depuis moins de dix ans et notamment dans le courant de mois d'août 1903, attenté à la vie de Gaston Dupont, son frère, par l'effet de substances pouvant donner la mort et qui l'ont effectivement donné.

L'interrogatoire de l'accusée, qui a duré deux heures, n'a rien appris de nouveau. Rachel Galtié a avoué tous les vols qui lui sont reprochés, l'incendie de la maison Larrieu, les vols de bijoux, le vol Hérail, etc.

L'interrogatoire arriva aux crimes d'empoisonnement. Le président pose des questions très précises, mais l'accusée persiste dans son attitude. Elle nie formellement avoir empoisonné son mari, sa grand-mère et son frère. Elle reconnaît cependant avoir acheté ou fait acheter de l'arsenic chez des pharmaciens.

Quand le président a demandé le but de ces achats répétés, présentement au moment des trois décès, Rachel Galtié répond invariablement que c'était pour détruire des rats.

Le président fait remarquer l'insistance avec laquelle l'accusée cherche à faire contracter des assurances, malgré l'opposition quelle rencontre de la part des membres de sa famille. L'accusée se contredit, déclarant d'abord qu'elle n'avait pas en vue des morts prochaines et ensuite qu'elle agissait parce que, dans ses rêves, son mari lui avait ordonné de faire des assurances en prévision de la mort de sa grand-mère et de son frère.

Le président demande pourquoi elle ne prévint pas sa famille de la maladie grave de son mari et de son frère et pourquoi elle ne télégraphia qu'après ce double décès. L'accusée répond que c'était pour ne pas leur faire de la peine.

A la question sur la présence d'un jeune homme dans sa maison, au moment de la mort de son frère, et son attitude suspecte, elle répond que ce jeune homme était venu seulement pour écrire des lettres de faire part. Sur la présence d'acide arsénieux dans un verre et une cuvette, elle répond qu'elle ignore comment cet acide a pu s'y trouver et dit que ce verre n'avait pas servi à des breuvages.

En terminant, le président pose deux fois la question suivante : « Malgré la présence de l'arsenic dans le verre et dans votre armoire, niez-vous encore avoir empoisonné votre frère ? »

« Oui, monsieur le président », répond énergiquement Rachel Galtié.

L'audition des témoins a commencé à trois heures.

Massacre de Missionnaires

En Nouvelle Poméranie. — Indigènes contre Européens. — Un complot. — Détails ému-vants. Paris, 26 octobre.

Dernièrement on apprenait le massacre de neuf missionnaires — deux prêtres, deux frères et cinq religieuses — appartenant à la mission créée en Nouvelle Poméranie (colonie allemande de la Nouvelle-Guinée), par la Société des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun.

Une lettre de M. Couppé, vicaire apostolique de la Nouvelle-Poméranie, que publient aujourd'hui les *Missions catholiques*, nous apporte de dramatiques et émouvants détails sur ce massacre où il faut voir non un acte de fanatisme religieux, mais le commencement d'exécution d'un complot ourdi par les indigènes Baingins pour exterminer tous les blancs qui se sont installés chez eux comme colons. Si les assassins ont choisi pour victime des missionnaires, c'est parce qu'ils savaient ceux-ci sans défense.

Le 13 août, un indigène, nommé To Maria, ancien esclave que les missionnaires avaient racheté et rendu à la liberté, s'approcha de la maison de la mission à Saint-Paul, et, par la fenêtre, tira sur le P. Rascher, qui, indisposé, s'était étendu sur son lit. Le P. Rascher, qui enroulé en pleine poitrine, ne pouvait se lever; il se dirigea vers la porte, jeta un cri et tomba mort aux pieds d'une religieuse, la sœur Anne, accourue à son secours. Celle-ci, poursuivie par le meurtrier, s'enfuit dans la chambre voisine et s'y enferma. To Maria enfonça la porte à coups de hache et déchargea son fusil à bout portant sur la tête de la sœur. On trouva la religieuse sous la table, les yeux ouverts et son sourire habituel sur les lèvres.

Vers l'église, glissait le corps de sœur Sophie qui rentra du village où elle venait de passer les plâtres des gens.

Près de la maison, on trouva aussi le corps du frère Aloysius. Celui-ci travaillait sous la maison, quand il entendit le coup de fusil. Il sortit et cria à To Maria :

« Pourquoi as-tu tiré ? » To Maria tira et atteignit le frère qui tomba à la renverse et qu'il acheva à coups de hache.

A l'entrée de l'église, le frère Schellekens était occupé à achever un escalier en ciment. Un Baingin lui fendit la tête. On le retrouva le visage tourné vers la terre et tenant encore la truelle.

Le frère Plasschaert mesurait des planches pour les couper à longueur. On le retrouva son corps couché, le crayon dans une main et le mètre dans l'autre; il avait aussi la tête fendue.

La sœur Agathe pansait les plaies des indigènes. Elle fut attaquée par derrière et sa tête fut totalement fracassée.

« On a inauguré aujourd'hui, dans le square Sainte-Clothilde, le monument élevé à la mémoire de César Franck, le grand maître belge. »

« M. César Franck, qui est très âgé, n'était pas là. La famille était représentée par les deux fils de l'illustre compositeur. »

Nou, M. César Franck n'était pas là, par pour cause. Il est mort en 1890.

JEUX DE L'ESPRIT

Un créancier entre chez un débiteur qu'il trouve à table, découplant une dinde. — Allez-vous enfin me payer? — Impossible, je suis ruiné. — Ruiné! et vous mangez des dinde! — Hélas! dit le débiteur en portant sa serviette à ses yeux d'un air attendri, je ne pouvais plus la nourrir!

— Toujours bien faible... Ah! que la grison est lente! — Alors... demain... elle ne pourra donc pas... — Non, fit tristement Rolande qui avait compris ce que cette femme n'osait achever.

— Quel dommage... pauvre dame... un si beau jour... Ne pas pouvoir seulement assister à la cérémonie... Comment serait-ce possible... Elle est incapable de se lever de son fauteuil... — Alors... raison de plus pour aller lui montrer votre robe, mademoiselle... Je suis sûre qu'elle est impatiente de voir comment vous êtes jolie... — Soit, répondit Rolande résignée et résolue.

Et se dirigeant du côté de la porte fermée qui donnait dans la chambre de la mariée : — Venez aussi recevoir ses compliments, madame Daubray.

Déjà elle avait ouvert la porte... Elle apparut toute pâle dans la blancheur de sa robe de noce... toute pâle mais avec son sourire de volonté qui relevait ses lèvres décolorées... ses lèvres un peu tremblantes... — La mariée joignant ses pauvres mains amalgrées : — Oh! ma Rolande... ma chère petite Rolande... ma pauvre petite Rolande... de Rolande... la jeune fille n'eût pas le temps de répondre à cette exclamation qui était en même temps un cri d'admiration et un cri d'angoisse.

Un coup de sonnette venait de retentir à la porte d'entrée... Un coup impérieux... violent... qui les avait fait toutes les deux tressaillir... (A suivre.)

FEUILLETON DU « RAPPEL REPUBLICAIN » du 27 Octobre — 140 —

MARIAGE SECRET

PAR PAUL BERTINAT

QUATRIÈME PARTIE PAR L'AMOUR!

I Le passé qui parle

— On ne fait pas vainement appel à ma loyauté, répondit son Arbio d'un accent où passait toute la hauteur de sa noblesse, — dites-le, je vous prie, à ma cousine Manuëla.

Et Césaire qui, de l'aventure, n'avait pas encore ouvert la bouche : — Alors, monsieur le docteur, nous ne coucherons pas chez le curé de Rio-Frio.

— Non, mais si don Arbio veut, dès demain, apprendre des choses dont, en bon parent, il se réjouira pour madame d'Aspremont, je le prie d'aller voir le curé Olivari.

— Je lui demanderai ce qui s'est passé aujourd'hui dans son presbytère... Ce qu'on écrit — par écrit — deux vieilles gens qu'il connaît fort bien... — Et je le prie surtout de se faire montrer ce que nous avons découvert dans le registre du curé Padilla.

— Et nous, fit Claude à Césaire, nous, à cheval. — Il faut que dans trois heures nous soyons à Mexico... et demain à l'embarcadere du paquebot de la Vera-Cruz.

Dans le petit appartement de l'avenue des Termes, il y avait en ce moment, un grand brouhaha. La couturière venait d'apporter la robe de mariage.

« La robe blanche toute fleurie d'orange que demain Rolande mettrait pour aller à la mairie, puis à l'église. — Oh! il avait bien fait les choses, le vicomte de l'Orme. Il avait voulu que la toilette de la jeune fille fût de la bonne faïence. — On ne se marie qu'une fois avait-il joyeusement déclaré, et je prétends conduire à l'autel une mignonne qui rende tous les assistants jaloux du bonheur de mon coquin de filleul. — Et il n'avait marchandé ni la soie, ni les dentelles. — A quoi bon, protestait Rolande, nous nous marions dans la plus stricte intimité... à quoi bon ce luxe et cette dépense ?... — Ça, ma belle enfant, c'est mon affaire. — Et, en suite de cette décision catégorique, vint que la toilette arrivait, immaculée, d'une blancheur lilliale... un rêve d'éclatance et de coquetterie !... Justement, Rolande était seule au logis avec sa mère. — La domestique qui avait remplacé Octavie, une femme d'un certain âge aux allures mielleuses — mollie bonne à tout faire, molle garde malade — que le vicomte avait dénichée on ne sait où... — Mélanie... était sortie pour quelque-une de ces courses qu'elle avait l'habitude de faire durer ni peu ni trop. — Et c'est la jeune fille qui était allée ouvrir au coup de sonnette de la couturière, suivie d'un groom pliant sous le poids d'une

immense « trottreuse » qui contenait la toilette de la mariée. — Qu'est-ce que c'est ?... Qu'est-ce que c'est ?... avait demandé avec une nervosité d'instinctive inquiétude la malade étendue dans son fauteuil... — C'est la couturière, maman... — Ah!... pour la... — Et, sans rien ajouter, Rolande qui, pent-être, eût été incapable de dire un mot de plus, retourna au petit salon où elle allait subir un nouveau, un raffiné assaut.

Essayer cette robe... prendre l'air souffrant... entendre les compliments de cette femme et ses souhaits de bonheur... Et il ne fallait pas que celle-là... pas plus que sa mère... se doutât du calvaire où, station par station, elle marchait silencieusement à l'effondrement de sa vie... — Il ne

LA VIE LYONNAISE

LA Liquidation des Congrégations

UNE CIRCULAIRE DU GARDE DES SCEAUX
Le garde des sceaux, ministre de la justice, vient d'adresser aux procureurs généraux la circulaire suivante :

Pieurs liquidateurs de congrégations religieuses dissoutes, auraient reçu de la part de certaines personnes agissant pour le compte de Sociétés Civiles ou d'associations de personnes de famille, des propositions de prendre à bail des locaux et matériels scolaires dont jouissent les congrégations se prétendant sécularisées.

L'importance de ce document est capitale. C'est bien l'application des lois scolaires dans ce qu'elles ont de plus mesquin et de plus intolérant, et plus de faire, on ne recule ni devant l'intimidation, ni devant les plus vils procédés de mouchardage.

Les termes de cette circulaire qui, sous la forme d'un avis, n'est qu'une menace déguisée, constituent un véritable chef-d'œuvre de jésuitisme maçonnique.

LES FÊTES DU 13 NOVEMBRE A LYON

C'est définitivement le dimanche 13 novembre, qu'aura lieu à Lyon, les fêtes d'inauguration du nouveau conservatoire de musique qui est installée actuellement à l'exposition de la région lyonnaise, et dont le programme est élevé au plus haut point.

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, avec lequel il a eu une longue conférence. Le ministre a accepté la présidence effective des fêtes.

M. Chaumié, accompagné par MM. Marcol, directeur des Beaux-Arts ; Bayet, directeur de l'enseignement supérieur et de Moutier, chef de cabinet, arrivera à Lyon, le samedi 12.

Société d'Horticulture du Rhône

Section d'Aviculture et de Pisciculture
Aujourd'hui s'ouvre sur le cours du Midi l'Exposition de la Société d'Horticulture du Rhône.

Cette exposition qui réunira plus de 600 lots repartis entre 65 expositions, présentera, à côté de la classique exposition des volailles, pigeons, lapins, etc., plusieurs autres parties.

Quant nous aurons terminé de dire que cette exposition n'a rien d'international mais se réclame, au contraire, de son caractère uniquement régional, nous aurons suffisamment encouragé le public lyonnais à encourager par de nombreuses visites cette très intéressante tentative.

LES BACCALAURÉATS

Baccalauréat classique 1^{re} partie. — Sont reçus : MM. Barbat, Clouzel, Batault, Berthier, Champavère, Chazalon, Fontenelle (a-b), Foulfouler, Gaillard, Lesière, Marlin, Olivier, Perrier (a-b), Puech.

2^e partie, classique (Philosophie). — MM. Adam, Audibert, Bajard, Bieln, Bouvier, Desmaroux, Desmaroux, Durand, Dureault, Duron, Garnier, Héruault, Lacassagne, Martin, Levret, Lervault, Marendon, Martin (Claude), (a-b), Martin (Félix), Massot, Pua, Feut, Roux, Simon, Souzy.

Baccalauréat moderne, 1^{re} partie. — MM. Blanchard, Bourgeois, Bruley, Cambrillat, Courtois, Denis, Favre, Fayolle, Forissier, Jamin.

2^e partie. — MM. Baron, Bonifis, Dusaud, Gauthier, Muzar (a-b), Vassel.

Baccalauréat classique (latin, grec). — MM. Balay (a-b), Berthelmon, Brosse, Champabert, Chatelignon, Daviet, Davoine, Darré, Fournier, Haour, Guilhaume, Laurent, Maréne, Michel (a-b), Mullimard (a-b), Mulsant, Zamblynski (a-b).

Latin. — MM. Arnollet (a-b), Chartron, De Vissac, Mlle Friedreich, Manteller, Rodet, Tassau.

Latin, sciences. — MM. Grimonet, Guilleminet, Lamy (a-b), Melon, Nathan Cahen (a-b), Riboud, Saint-Jacques.

LIGUE POPULAIRE LYONNAISE

La Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche a repris ses travaux. Elle ne croit pas avoir besoin de faire de l'opagande en faveur de l'idée même du repos du dimanche.

La Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche a repris ses travaux. Elle ne croit pas avoir besoin de faire de l'opagande en faveur de l'idée même du repos du dimanche.

La Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche a repris ses travaux. Elle ne croit pas avoir besoin de faire de l'opagande en faveur de l'idée même du repos du dimanche.

La Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche a repris ses travaux. Elle ne croit pas avoir besoin de faire de l'opagande en faveur de l'idée même du repos du dimanche.

M. Ed. Aynard, député du Rhône; président honoraire, M. Cyrille Cottin, ancien négociant; président, M. A. Cretinon, avocat; vice-président, MM. J. Cambefort, banquier; L. Chavet, membre de la chambre de commerce; A. Isaac, président de la chambre de commerce; trésorier, M. A. Desgeorges, marchand de soie; secrétaire, M. Charles Jacquemont.

LES TOURISTES DE VILLEURBANNE

Dimanche prochain grande fête offerte aux membres honoraires et amis de la société au Palais de Glace, avec les concours du Cercle Choral de Villeurbanne, l'Accord Symphonique de Villeurbanne, l'Harmonie Dervieux, des concerts lyonnais; MM. Bianconi, du Théâtre de la Monnaie; Demorange, de l'Horloge; Veyron, basse-chantante, Kilm, comique.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. André Descours, dont nous avons annoncé hier la mort, laissera d'innombrables regrets dans notre ville. Il y était resté très longtemps dans une situation industrielle qui l'occupait que pour son inépuisable générosité. Homme de bien dans toute l'acceptation du terme, bon citoyen, dévoué à plus d'une des grandes œuvres sociales de la région lyonnaise, il laissera le meilleur souvenir dans l'esprit et le cœur de tous ceux qui l'ont approché.

A tous les témoignages de sympathie que nous avons reçus dans notre ville, nous ajoutons la famille du regretté défunt, le Rappel Républicain joint l'expression de ses vives condoléances.

Nous recommandons tout particulièrement aux camarades du Grand Magasin A. LA SCABIEUSE, où elles trouveront un choix considérable et du meilleur goût en Robes, Confections, Fourrures, Corsages, Pelignois et Chapeaux, pour les saisons d'automne et d'hiver. Organisation de premier ordre pour le costume tailleur et essayage fait par tailleur.

Cadavre retiré du Rhône. — Des employés de la drague, située en ce moment un peu en amont du pont Lafayette, ont retiré, hier matin, à neuf heures, des eaux du Rhône le cadavre d'un homme de trente à trente-cinq ans, paraissant avoir séjourné environ quinze jours dans l'eau.

Cet acte de désespoir ne peut être attribué à la misère, car on a retrouvé sur lui une montre et une chaîne en or. Le peu de vêtements qui lui restait montre, en outre, qu'il était dans une certaine aisance. Voici son signalement : brun, âgé de trente à trente-cinq ans; vêtu de noir, chemise blanche avec boutons en or, bottines à boutons à l'état de neuf.

Grands Magasins Univerfels. — Aujourd'hui jeudi grande mise en vente des Nouveautés et Costumes divers avec distribution de Primes!!! ballons pour les enfants.

Casino-Kursaal. — Une légion d'artistes lyriques et d'attractions inédites précède, au programme Tom Hearn, l'excentrique américain qui a fait faire le saut de la mort. Ce sera, pour la première fois en province, la Bouillotte Magique ou l'art de faire du feu avec de l'eau et de la glace.

Courses de Villeurbanne. — Toutes les réunions qui auront lieu dimanche à l'Hippodrome de Villeurbanne seront desservies par un train spécial organisé par le chemin de fer de l'Est de Lyon. Ce service fonctionnera à partir du dimanche 30 courant. — Aller: Lyon-Est, départ à 8 h. 25 soir; retour: Villeurbanne, départ, 5 h. 20. Durée du trajet: 41 minutes.

U. S. F. S. A. Commission de courses à pied du Sud-Est. — Ce soir à 9 h. au siège, réunion de la commission.

LE STADE. Orfélaux U. C. A LYON C'est le 1^{er} novembre qu'aura lieu le match Stade Bordelais-Football Club de Lyon. Cette rencontre sensationnelle promet d'être tout particulièrement intéressante, si l'on considère la victoire écrasante de dimanche du Football Club de Lyon sur le Lyon Olympique. Rappelons également que le Stade Bordelais remporta l'an dernier le championnat de France.

SPORTING-CLUB Le Sporting-Club de Lyon informe ses membres que la direction du Palais de Glace vient de lui faire des conditions spéciales pour les abonnements en vue de la saison d'hiver. Les tarifs sont réduits de moitié pendant six semaines pour son entraînement de Hockey, le mercredi et le vendredi à 11 h. 1/2 du soir.

Association professionnelle des sténographes lyonnais. — C'est aujourd'hui jeudi 27 octobre, à 8 h. 1/2, précises du soir, qu'aura lieu au siège social, place de l'Hôtel, le concours d'admission auquel sont instamment priés de participer toutes les personnes présentes ou convoquées à la dernière réunion ainsi que chaque adhérent. Il ne sera pas envoyé de communications individuelles.

Chambre syndicale ouvrière des cuisiniers de Lyon. — Le tirage de la tombola aura lieu le 27 novembre prochain, à 8 h. 1/2, à la brasserie Monte-Carlo, boulevard du Nord. L'exposition des lots aura lieu incessamment et sera annoncée par la voie de la presse.

GRAND-THEATRE. — Ce soir, à 8 heures, G. Tannhauser, opéra en 4 actes de Richard Wagner.

THEATRE DES CELESTINS. — Ce soir, à 8 heures, Les Trois Anabaptistes, comédie en 4 actes.

NOUVEAU-THEATRE. — Matinée à 2 heures, Ruy Blas, drame en vers de Victor Hugo. Le soir dernière de Mademoiselle Aurora.

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, spectacle varié, nombreuses attractions. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE. — Tous les soirs à 8 h. 1/2, spectacle varié. Nombreuses attractions. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

TRIOQUE BUREAU FRERES. — Avenue de la Saix. Débuts, vendredi 28 octobre, avec une œuvre nouvelle.

COURS DU HAVRE Le Havre, 26 octobre. CLOT. Préc. OUVREMENT Clôture

Table with 4 columns: Cour., Déc., OUVREMENT, Clôture. Rows include Cotons, Laines, Indes, etc.

VILLEURBANNE. — Conseil municipal. — Présidence de M. Dunier, maire; secrétaire, M. Kahn.

Voici les décisions prises : Fourniture de charbon. M. Ricardie, ayant fait les motifs élevés, a été déclaré adjudicataire.

Création de nouvelles classes. — Par suite de la fermeture des enseignements religieux, le conseil décide la création de nouvelles classes dans les groupes de nouvelles classes. C'est un appel de fonds et de contribuables.

Pose de nouvelles boîtes aux lettres. — Deux nouvelles boîtes seront posées dans la commune; l'une, cours Emile-Zola, usine Aréol et Long; l'autre, cours Lafayette prolongé, 121.

Hôpital-Hospice. — Le conseil, vu une somme de 3000 francs destinée au service supplémentaire pour l'installation à l'hôpital-hospice de Villeurbanne.

Fête nationale. — Des subventions supplémentaires sont ensuite accordées à l'occasion du 14 juillet écoulé, à divers quatuors et sociétés. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures et demie.

Accident. — Un cycliste, M. Piazzoli, se rendait à Monplaisir, lieu dit le Transvaal, sa cadette hier matin à Vieux-Évans en suivant le chemin du Morlaix à Vent.

Tout à coup, le cycliste buta une énorme pierre qui lui fit prendre une formidable pelle. Blessé à la tête, M. Piazzoli a été pansé et a pu ensuite rentrer chez lui.

Les Touristes. — Ce soir, réunion générale du conseil, des professeurs et des élèves au siège, en vue de la fête de dimanche.

TRIBUNAL POLITIQUE

Parti National Antijuif. — Ce soir à 8 h. 1/2, réunion hebdomadaire. Ordre du jour: Préparation de la conférence Dubuc-Cailly. Présence urgente.

P. N. A. — Les camarades Villeurbanne de G. R. N. et Sallermann de la L. D. P. sont instamment priés d'assister au banquet de P. N. A. ce soir à 8 h. 1/2 au local de la L. D. P. 10 rue Longue à seule fin de se concerter avec le camarade Reyboz, délégué du P. N. A. pour l'organisation du punch donné en l'honneur des membres de ces groupes, parlant au service.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveau-Théâtre. — Aujourd'hui à 2 heures, première matinée classique de la saison avec Ruy-Blas, drame en vers de Victor Hugo. A midi, nous l'avons annoncé, cette matinée est exclusivement réservée aux élèves des Ecoles, pour qui, des prix spéciaux et très réduits ont été établis. Ce soir, dernière de Mademoiselle Aurora, Samedi première de la Reine Marylou, drame en 5 actes et 12 tableaux, d'Alexandre Dumas.

Casino-Kursaal. — Tom Hearn est certainement le plus original des pince-nez-sans-rire et son abracadabrante numéro fait s'écouler les spectateurs dont les accès d'hilarité vont crescendo. Plus Tom Hearn grince son sérieux, plus le public rit. Succès d'ailleurs, car le célèbre caillou à la harpe, M. Hearn, unique dans ses scènes amusantes de ventriloque; Vaquier, le desolant comique, et une troupe des plus complètes, le public est assuré de passer d'exquises soirées dont l'attrait est augmenté par le divertissement pièce bouffe, Manizette, Nicheite, qui provoquent de formidables éclats de rire; cet ouvrage, monté et joué à la perfection, sera vu par tous les amateurs de bon théâtre et de franche gaieté.

Cirque Bureau (avenue de Saxe). — Le personnel, la cavalerie et l'énorme bagage du Cirque Bureau sont arrivés ce nuit par train spécial. Aussitôt après, aura lieu la première représentation qui aura lieu demain vendredi. Il serait trop long d'énumérer tous les numéros qui figureront au programme de demain. Citons seulement les O'Arrens, dans leurs très curieux exercices; les lions, acrobates espagnols, les plus forts sauteurs du monde. Citons enfin un merveilleux numéro: Rudy et Freddy, les célèbres petits nègrillons que M. Houcké, directeur du Nouveau-Cirque de Paris, a bien voulu prêter pour quelques jours au Cirque Bureau.

Concert de l'Horloge. — Le programme actuel de l'Horloge réunit tout ce que peut offrir un spectacle de premier ordre; il est certain qu'avec des numéros comme Fernando Baila, la célèbre cantatrice à la harpe, M. Hearn, unique dans ses scènes amusantes de ventriloque; Vaquier, le desolant comique, et une troupe des plus complètes, le public est assuré de passer d'exquises soirées dont l'attrait est augmenté par le divertissement pièce bouffe, Manizette, Nicheite, qui provoquent de formidables éclats de rire; cet ouvrage, monté et joué à la perfection, sera vu par tous les amateurs de bon théâtre et de franche gaieté.

Commission sénatoriale des finances. — Paris, 26 octobre. — La commission des finances a réduit des deux tiers les demandes de crédit présentées par le ministre de la guerre concernant les constructions neuves et la constitution d'approvisionnement de réserve, parce que ces demandes prévoyaient des crédits pour 6 mois et que deux mois seulement restent à couvrir sur l'exercice actuel.

La commission du travail. — Paris, 26 octobre. — La commission du travail a décidé d'étendre la proposition de Jules Coutant, tendant à empêcher les patrons limonaillers de prélever, sous le nom de frais une part des pourboires donnés aux gérants, à tous les ouvriers salariés à l'aide de pourboires.

La sincérité du vote. — Paris, 26 octobre. — MM. Zévaès et Sarrau sont seuls inscrits pour prendre part à la discussion générale de la proposition, tendant à assurer la sincérité du vote, proposition qui viendra demain à la Chambre.

La commission extra-parlementaire de la marine. — Paris, 26 octobre. — Le vice-amiral Bienaimé, entendu aujourd'hui par la commission extra-parlementaire de la marine, après avoir parlé de l'œuvre de M. de Laussedat, fit l'exposé très détaillé des incidents survenus avec les ouvriers au sujet des essais du Sully et s'étendit sur un certain nombre de faits qui se produiraient à Toulon.

L'incident Mallarmé-Pelletan. — Paris, 26 octobre. — Les journaux ont annoncé que l'amiral Mallarmé, préfet maritime de Brest, avait demandé au ministre de la marine à être relevé de ses fonctions; le ministre de la marine a reçu effectivement, par l'entremise de incidents récents survenus à Brest.

L'incident anglo-russe. — Saint-Petersbourg, 26 octobre. — Les journaux ont annoncé que le général Kouropatkine sera revêtu du commandement en chef, non seulement de l'armée de terre, mais aussi des forces navales en Extrême-Orient; l'arrivée prochaine de l'amiral Alexeïeff à Pétersbourg est probable; il y fera, dit-on, un séjour prolongé, principalement consacré à des conférences avec les généraux et les hautes personnalités gouvernementales.

Le bruit relatif à la prochaine formation d'une troisième armée de Mandchourie ne repose encore que sur de très vagues projets qui ne semblent pas réalisables.

L'escadre russe à Vigo. — Madrid, 26 octobre. — Le commandant du port de Vigo est allé à bord du vaisseau amiral russe déclaré que le gouvernement a interdit aux vaisseaux russes de se ravitailler au port; l'amiral russe

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES. Table with columns: Consolidated, Italien, Extérieure, Turc, Banque Ottomane, Suez, etc.

UN DISCOURS. Londres, 26 octobre. — Le ministre de l'Agriculture, dans un discours, cet après-midi, à Glasgow, a dit :

Les GREVES AGRICOLES. Béziers, 26 octobre. — La grève agricole a éclaté à Quarante; les négociations engagées pour la faire cesser n'ayant pas abouti, il en résulte une certaine agitation. Plusieurs manifestations eurent lieu autour de la mairie. Des troupes ont été réquisitionnées pour assurer l'ordre et protéger les fermes isolées.

LES JUGES DE PAIX. Paris, 26 octobre. — Sont nommés juges de paix à Grancey-le-Château (Côte-d'Or), M. Marlot, en remplacement de M. Guovot, décédé; à Marsanne (Drôme), M. Billon, en remplacement de M. Charignon, démissionnaire.

L'ELECTION SENATORIALE DE LA SEINE. Paris, 26 octobre. — On annonce la candidature radicale-socialiste de M. Adolphe Chérioux, conseiller municipal, ancien président du conseil général, au siège sénatorial qui sort vivra d'attribuer au département de la Seine.

LA LOI DE DEUX ANS DANS LA MARINE. Marseille, 26 octobre. — Le conseil général des Bouches-du-Rhône, dans la séance de cet après-midi, a émis le vœu que le Parlement, mu par un sentiment de justice à l'égard des marins, veuille bien étendre jusqu'à eux les bénéfices de la réduction du service militaire à 2 ans.

ELECTION AU CONSEIL GENERAL. Saint-Brieuc, 26 octobre. — Une élection au conseil général avait lieu dimanche dernier dans le canton de Rostrenep pour pourvoir au remplacement de M. Hervé de Saisy, sénateur décédé. Des réclamations s'étaient produites à la suite d'irrégularités, le résultat vient seulement d'être proclamé aujourd'hui.

L'EMPOISONNEUSE DE SAINT-CLAR. Auch, 26 octobre. — M. Solesse, vétérinaire à St-Clar, reconnaît avoir délivré une ordonnance pour empoisonner les rats, cela avant la mort de Caldié, et avoir refusé deux fois de redonner de l'arsenic.

Après déposition de Georgette Caron, épouse Larrin, qui donne des détails sur la mort de Caldié et sur trois vols commis chez elle, l'audience est levée.

Autour du Parlement. COMMISSION SENATORIALE DES FINANCES. Paris, 26 octobre. — La commission des finances a réduit des deux tiers les demandes de crédit présentées par le ministre de la guerre concernant les constructions neuves et la constitution d'approvisionnement de réserve, parce que ces demandes prévoyaient des crédits pour 6 mois et que deux mois seulement restent à couvrir sur l'exercice actuel.

La commission du travail. Paris, 26 octobre. — La commission du travail a décidé d'étendre la proposition de Jules Coutant, tendant à empêcher les patrons limonaillers de prélever, sous le nom de frais une part des pourboires donnés aux gérants, à tous les ouvriers salariés à l'aide de pourboires.

La sincérité du vote. Paris, 26 octobre. — MM. Zévaès et Sarrau sont seuls inscrits pour prendre part à la discussion générale de la proposition, tendant à assurer la sincérité du vote, proposition qui viendra demain à la Chambre.

La commission extra-parlementaire de la marine. Paris, 26 octobre. — Le vice-amiral Bienaimé, entendu aujourd'hui par la commission extra-parlementaire de la marine, après avoir parlé de l'œuvre de M. de Laussedat, fit l'exposé très détaillé des incidents survenus avec les ouvriers au sujet des essais du Sully et s'étendit sur un certain nombre de faits qui se produiraient à Toulon.

L'incident Mallarmé-Pelletan. Paris, 26 octobre. — Les journaux ont annoncé que l'amiral Mallarmé, préfet maritime de Brest, avait demandé au ministre de la marine à être relevé de ses fonctions; le ministre de la marine a reçu effectivement, par l'entremise de incidents récents survenus à Brest.

L'incident anglo-russe. Saint-Petersbourg, 26 octobre. — Les journaux ont annoncé que le général Kouropatkine sera revêtu du commandement en chef, non seulement de l'armée de terre, mais aussi des forces navales en Extrême-Orient; l'arrivée prochaine de l'amiral Alexeïeff à Pétersbourg est probable; il y fera, dit-on, un séjour prolongé, principalement consacré à des conférences avec les généraux et les hautes personnalités gouvernementales.

Le bruit relatif à la prochaine formation d'une troisième armée de Mandchourie ne repose encore que sur de très vagues projets qui ne semblent pas réalisables.

L'escadre russe à Vigo. Madrid, 26 octobre. — Le commandant du port de Vigo est allé à bord du vaisseau amiral russe déclaré que le gouvernement a interdit aux vaisseaux russes de se ravitailler au port; l'amiral russe

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Lansdowne a dit que, malgré les grandes difficultés et la complication de la situation, il avait tout espoir qu'il pourrait se résoudre pacifiquement.

UN DISCOURS. Londres, 26 octobre. — Le ministre de l'Agriculture, dans un discours, cet après-midi, à Glasgow, a dit :

Les GREVES AGRICOLES. Béziers, 26 octobre. — La grève agricole a éclaté à Quarante; les négociations engagées pour la faire cesser n'ayant pas abouti, il en résulte une certaine agitation. Plusieurs manifestations eurent lieu autour de la mairie. Des troupes ont été réquisitionnées pour assurer l'ordre et protéger les fermes isolées.

LES JUGES DE PAIX. Paris, 26 octobre. — Sont nommés juges de paix à Grancey-le-Château (Côte-d'Or), M. Marlot, en remplacement de M. Guovot, décédé; à Marsanne (Drôme), M. Billon, en remplacement de M. Charignon, démissionnaire.

L'ELECTION SENATORIALE DE LA SEINE. Paris, 26 octobre. — On annonce la candidature radicale-socialiste de M. Adolphe Chérioux, conseiller municipal, ancien président du conseil général, au siège sénatorial qui sort vivra d'attribuer au département de la Seine.

LA LOI DE DEUX ANS DANS LA MARINE. Marseille, 26 octobre. — Le conseil général des Bouches-du-Rhône, dans la séance de cet après-midi, a émis le vœu que le Parlement, mu par un sentiment de justice à l'égard des marins, veuille bien étendre jusqu'à eux les bénéfices de la réduction du service militaire à 2 ans.

ELECTION AU CONSEIL GENERAL. Saint-Brieuc, 26 octobre. — Une élection au conseil général avait lieu dimanche dernier dans le canton de Rostrenep pour pourvoir au remplacement de M. Hervé de Saisy, sénateur décédé. Des réclamations s'étaient produites à la suite d'irrégularités, le résultat vient seulement d'être proclamé aujourd'hui.

L'EMPOISONNEUSE DE SAINT-CLAR. Auch, 26 octobre. — M. Solesse, vétérinaire à St-Clar, reconnaît avoir délivré une ordonnance pour empoisonner les rats, cela avant la mort de Caldié, et avoir refusé deux fois de redonner de l'arsenic.

Après déposition de Georgette Caron, épouse Larrin, qui donne des détails sur la mort de Caldié et sur trois vols commis chez elle, l'audience est levée.

Autour du Parlement. COMMISSION SENATORIALE DES FINANCES. Paris, 26 octobre. — La commission des finances a réduit des deux tiers les demandes de crédit présentées par le ministre de la guerre concernant les constructions neuves et la constitution d'approvisionnement de réserve, parce que ces demandes prévoyaient des crédits pour 6 mois et que deux mois seulement restent à couvrir sur l'exercice actuel.

La commission du travail. Paris, 26 octobre. — La commission du travail a décidé d'étendre la proposition de Jules Coutant, tendant à empêcher les patrons limonaillers de prélever, sous le nom de frais une part des pourboires donnés aux gérants, à tous les ouvriers salariés à l'aide de pourboires.

La sincérité du vote. Paris, 26 octobre. — MM. Zévaès et Sarrau sont seuls inscrits pour prendre part à la discussion générale de la proposition, tendant à assurer la sincérité du vote, proposition qui viendra demain à la Chambre.

La commission extra-parlementaire de la marine. Paris, 26 octobre. — Le vice-amiral Bienaimé, entendu aujourd'hui par la commission extra-parlementaire de la marine, après avoir parlé de l'œuvre de M. de Laussedat, fit l'exposé très détaillé des incidents survenus avec les ouvriers au sujet des essais du Sully et s'étendit sur un certain nombre de faits qui se produiraient à Toulon.

L'incident Mallarmé-Pelletan. Paris, 26 octobre. — Les journaux ont annoncé que l'amiral Mallarmé, préfet maritime de Brest, avait demandé au ministre de la marine à être relevé de ses fonctions; le ministre de la marine a reçu effectivement, par l'entremise de incidents récents survenus à Brest.

L'incident anglo-russe. Saint-Petersbourg, 26 octobre. — Les journaux ont annoncé que le général Kouropatkine sera revêtu du commandement en chef, non seulement de l'armée de terre, mais aussi des forces navales en Extrême-Orient; l'arrivée prochaine de l'amiral Alexeïeff à Pétersbourg est probable; il y fera, dit-on, un séjour prolongé, principalement consacré à des conférences avec les généraux et les hautes personnalités gouvernementales.

Le bruit relatif à la prochaine formation d'une troisième armée de Mandchourie ne repose encore que sur de très vagues projets qui ne semblent pas réalisables.

L'escadre russe à Vigo. Madrid, 26 octobre. — Le commandant du port de Vigo est allé à bord du vaisseau amiral russe déclaré que le gouvernement a interdit aux vaisseaux russes de se ravitailler au port; l'amiral russe

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

Le prince Charles de Hohenzollern est arrivé à Liao-Yang, il partira bientôt pour le front de bandière.

COURS DE LYON COURS DE PARIS

Table of stock market prices for Lyon and Paris, including various bonds and shares.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market activity.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including mentions of gold prices and market trends.

113, Dombrowa 515, 510, Brevets 220, Glace 40.

Market news and financial reports, including mentions of various companies and market movements.

INFORMATIONS FINANCIERES

Financial information and company news, including mentions of various firms and their financial status.

Advertisement for Grand Bazar de Lyon, featuring a capital of 1,000,000 francs and details about the company's structure and meetings.

Advertisement for Toile Souveraine, a medicinal product for various ailments, including rheumatism and skin conditions.

Large advertisement for Grand Bazar de Lyon, announcing a sale of 'Couronnes Mortuaires' (funerary crowns) and other items.

Advertisement for Photographes, offering services for portraits and artistic photography.

Advertisement for La Tisane Ollagnier, a medicinal drink, and other health-related products.

Advertisement for the sale of a house (Maison) located in Lyon, with details on the property and the sale process.

Advertisement for Vers et Convulsions, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for the treatment of venereal diseases (Syphilis) using the Barraja method.

Advertisement for Guêtres (garters) and other accessories.

Advertisement for the Tout-Lyon Annuaire (Yearbook of Lyon), providing contact information for various professionals.

Advertisement for 'Les Recettes Pratiques' (Practical Recipes), a bi-monthly journal of recipes and domestic tips.

Advertisement for 'Vers et Convulsions' (Worms and Convulsions), a medicinal product.

Advertisement for 'La Maison du Petit St-Thomas', offering various goods and services.

Advertisement for 'Le Rappel Republicain' newspaper, including subscription rates and contact information.

Advertisement for 'Les Nuits Rouges' (Red Nights) by Jules Mary, the first part of a novel.

Main body of text for the novel 'Les Nuits Rouges', featuring a narrative about a man's journey and various encounters.